HONORAIRES - BAREME

VENTE HABITATION, COMMERCIAL ET AUTRES

Montant de la transaction	TTC*
De 0 € à 200 000 € **	9 %
De 200 001 € à 400 000 €	7 %
De 400 001 € à 700 000 €	6 %
De 700 001 € à plus	5 %

LOCATION HABITATION, MIXTE OU MEUBLEE

En application de l'article 5 de la loi du 6 juillet 1989, modifié par la loi ALUR
« Rémunération partagée entre le Locataire et le Bailleur. Le montant TTC imputé au Locataire ne peut excéder celui imputé au Bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés par le décret n° 2014-890 du 1er aout 2014 »

Honoraires à la charge du Locataire	*Dans Zone « Très tendue »* Prestation de visite, constitution de dossier, rédaction de bail : **12.10 € TTC/m²** (dont TVA à 20%) Etat des lieux : **3.03 € TTC/m²** (dont TVA à 20%)
Honoraires à la charge du Bailleur	*Dans Zone « Très tendue »* Entremise et négociation : **6 % TTC** (dont TVA à 20%) du loyer annuel hors charges Prestation de visite, de constitution de dossier et de rédaction de bail : **12.10 € TTC /m²** (dont TVA à 20%) Etat des lieux : **3.03 € TTC /m²** (dont TVA à 20%)

LOCATION LOCAUX COMMERCIAUX, PROFESSIONNELS ET AUTRES

Location pure	30% HT du loyer annuel HT/ HC plus TVA à 20% à la charge du Preneur
Cession de droit au bail ou fonds de commerces	10% HT du montant de la cession et 30% HT du loyer annuel HT/HC plus TVA à 20% à la charge du Preneur
Baux soumis aux dispositions du code civil (Préstations de visite, constitution de dossier, rédaction de bail, état des lieux d'entrée)	10% HT du loyer annuel HT/HC plus TVA à 20% à la charge du Preneur 5 % HT du loyer annuel HT/HC plus TVA à 20% la charge du Bailleur
Rédaction de bail **(*A la charge du demandeur*)**	5% HT du loyer annuel TVA à 20% avec un minimum de 1200 Euros TTC (dont TVA à 20%)

PRESTATIONS OCCASIONNELLES

Etat des lieux à la demande du Bailleur	Jusqu'à 50 m² : 180 € TTC Au-delà de 50 m² : 3.60 € TTC/m² (dont TVA à 20%)

« Toute prestation de service fait l'objet de la délivrance d'une note »

(*) TVA à 20% - (**) Honoraires minimum 8 000 € TTC
Les honoraires ci-dessus seront révisés dans le cadre de la réglementation en vigueur et en fonction de la formule de révision de notre agence.